

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 56 (1968)

**Heft:** 82

**Artikel:** Fribourg

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-271934>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DANS LES CANTONS ROMANDS

## NEUCHATEL

### Echo de la 50e assemblée cantonale pour le suffrage féminin

Le 9 décembre 1967, les suffragistes neuchâteloises ont tenu à célébrer dans une ambiance de fête le jubilé de 50 ans d'activité commune entre le Haut et le Bas du canton.

La cérémonie se déroula en trois actes selon un programme soigneusement élaboré : Le passé : « Réminiscences » ; le présent : Dîner en commun ; L'avenir : conférence par un conseiller d'Etat.

#### RÉMINISCENCE

Mme Clara Waldvogel, professeur, égrène avec humour ses souvenirs des temps héroïques du début du siècle.

Les aînées parmi nous sont particulièrement intéressées par le rappel de tel ou tel visage entrevu autrefois ou telle répartie à l'emporte-pièce qu'on aimait à se répéter.

La conférencière fait revivre avec finesse les victoires et les défaites de ces pionnières qui luttèrent avec courage et persévérance mais aussi avec la prudence qui est de mise à Neuchâtel. Cette évocation nous prépara au second acte :

#### DINER EN COMMUN ET RECONNAISSANCE ENVERS NOS VÉTÉRANES

Elles sont six, dont trois de Neuchâtel, deux de La Chaux-de-Fonds et une de Colombier, entourées d'une trentaine de déléguées, plus un conseiller d'Etat et deux messieurs de notre association qui se trouvent être des pasteurs (ils sont peut-être là pour racheter l'ostracisme de l'Eglise des temps passés vis-à-vis de la femme !). La place de chaque jubilée est marquée par une bougie aux couleurs du canton, symbole de la flamme qu'elles ont su maintenir fidèlement malgré les vents contraires. Après l'agape, on passe au troisième acte :

#### PERSPECTIVES

par M. Carlos Grosjean, conseiller d'Etat.

D'embâle le conférencier se présente en ami puisqu'en 1959 il a collaboré à la propagande pour le suffrage féminin.

Ce soir, il vient à nous avec une riche documentation sur la promotion de la femme, sur les droits égaux pour les deux sexes malgré leurs aptitudes différentes, sur la société actuelle dite « société des besoins » pour laquelle le travail de la femme est devenu une absolue nécessité.

D'autre part, le rôle particulier de la femme est loin d'être gardienne du foyer, d'où

nécessité de rechercher des solutions nouvelles. On croit les avoir trouvées, elles s'appellent : le travail à mi-temps et réintégration de la femme mariée dans la vie professionnelle, appelée abusivement « recyclage ». Un échange de vue sur ces problèmes entre de nombreux auditeurs et le conférencier met un point final à ce vivant exposé.

M. P.

## VAUD

### L'abstentionnisme civique

L'abstentionnisme civique préoccupe tous les milieux politiques car, au point où il en arrive, il risque de devenir dangereux pour notre démocratie. Cependant, la solution du problème posé n'est pas aisée à découvrir. Genève a entrepris une vaste étude sur le sujet et, dans le canton de Vaud, une commission du Grand Conseil s'est récemment penchée sur ce problème. Qu'a-t-elle pu déduire de ses consultations auprès de divers milieux, soit les experts aux examens de re-

cruces, les responsables de l'Instruction publique, les représentants de la presse et des partis politiques, les représentants de la radio et de la télévision, les représentantes des associations féminines ?

Concernant les causes de l'abstentionnisme civique, il faut mentionner :

**le sentiment de l'inutilité du vote** (« A quoi cela sert-il d'aller voter, « Ils » feront quand même ce qu'ils veulent ? ») ;

**l'indifférence due à la satisfaction, au bien-être** (« Tout va bien chez nous », « Rien ne bouge », « Il n'y a pas de problèmes ») ;

**la multiplicité des votations** ;

**l'insuffisance de l'enseignement en matière civique**, surtout à l'échelon secondaire.

La commission s'est peu à peu relevé l'initiative de l'Association vaudoise des citoyennes qui a fait une enquête auprès des femmes pour déterminer les causes de l'abstentionnisme.

Le résultat idéal n'est certainement pas encore trouvé, cependant, dans ses conclusions, la commission a émis les propositions et suggestions suivantes :

Le rôle des mères étant primordial, il est de première importance que les filles soient instruites au même degré que les garçons ;

il faudrait intensifier l'enseignement des jeunes entre 15 et 20 ans, également à l'école de recrues et confier cet enseignement à des maîtres spécialisés ;

il conviendrait aussi d'augmenter l'information gouvernementale et de groupe au maximum les **consultations populaires** ; de faciliter le **vote**, en particulier par le **vote par correspondance**.

## Fribourg

### Une grande féministe n'est plus...

#### † Mme Paul Reichlen

Au début de décembre, est décédée à Fribourg, une longue et pénible maladie, Mme Mme Reichlen, née Anne Gellens. D'origine belge, la défunte s'était distinguée au cours de la guerre 1914-1918 comme infirmière volontaire. Elle fut décorée de la Médaille interalliée de la victoire, de la Médaille commémorative belge et reçut les palmes de l'Ordre de la Couronne. Elle accompagna les convois d'enfants réfugiés en Suisse et c'est au cours de l'un de ces voyages — en Grèce — qu'elle rencontra celui qui devint son mari. Il lui donna deux enfants et mourut en 1950.

C'était une femme charmante, très cultivée et d'une grande bonté. Animée d'un bel idéal, pourvu d'un courage inébranlable et d'une grande persévérance, Mme Reichlen, dès son arrivée en Suisse, lutta en faveur de la promotion de la femme. Elle fonda à Bulle, avec Mme Xavier Remy — de regrette mémoire — en 1928 déjà, un groupement d'études sociales, affilié dès 1932 à l'Association suisse pour le suffrage féminin. Elle présida le groupement bullois pendant une quinzaine d'années et, quand elle vint habiter Fribourg, elle fut l'une des fondateures de l'Association fribourgeoise. Mme Reichlen la présida avec beaucoup de compétence et de dévouement durant quelques années, soit de 1947 à 1952. Par suite, l'association changea de nom et devint l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin. La santé de Mme Reichlen laissait à désirer, elle passa la main à Mme Joye-Thévoz qui en assuma la présidence jusqu'à l'année dernière, tandis que la disparue était nommée présidente honoraire.

Tout ce qui touchait à la femme ne laissait jamais Mme Reichlen indifférente. Que de fois, et dans maintes circonstances, on fit appel à sa bonté, son intelligence et son sens inné de la justice ! Elle fut une part active à la représentation du canton de Fribourg à la SAFFA 1958 et s'occupa avec beaucoup de savoir faire de la rédaction des protocoles du comité institué à cet effet. Puis les séances devaient toujours plus nombreuses le poste de secrétaire permanente fut confié. Les contacts plus étroits avec l'entreliaison depuis cette époque avec Mme Reichlen, me firent apprécier les nombreuses qualités de cette aimable personne, sa précision et son inlassable dévouement, comme aussi sa précieuse amitié. La distinguée défunte fut aussi, en 1957, l'un des membres fondateurs de

l'USAFF — Union des sociétés et associations féminines fribourgeoises — présidée depuis sa fondation par Mme Georges Menoud.

Malgré son âge avancé, et malgré la maladie qui la torturait, Mme Reichlen s'intéressa jusqu'à la fin de ses jours, à tout ce qui touchait son cher canton, de Fribourg et le monde en général. Toujours accueillante, elle avait plaisir à recevoir des visiteurs et ne manquait pas de faire parvenir ses félicitations — ou ses reproches — quelquefois par téléphone, à ceux qui poursuivaient le même but qu'elle : la promotion de la femme. Ce but, elle le défendit jusqu'à sa mort avec autant de conviction que de courage. Mme Reichlen demeurera, pour nous toutes, un bel exemple de fidélité.

A l'heure où toutes nous espérons qu'elle avait fondé son pré de se réaliser — et pour lesquels elle a tant lutté et donné le meilleur de sa personne — il est juste de relever que les femmes fribourgeoises lui doivent beaucoup. Puis-ent-elles ne jamais l'oublier.

G. Verdon.

### Un cours d'instruction civique

A Fribourg, vient de débuter un cours d'instruction civique, donné par M. Roland Ruffieux, professeur à l'université.

Ce cours — en quatre séances — a pour but la formation civique de la femme en vue de sa future accession au droit de vote. Il vient aussi contribuer à la formation des jeunes en permettant aux institutrices de chez nous et à toutes les personnes dont le rôle est d'éduquer de faire plus ample connaissance avec la vie civique.

Le premier cours a eu lieu le 11 janvier, le second le 23 de ce mois et les deux derniers auront lieu les 15 et 29 février.

Il est intéressant de noter que c'est sur l'initiative de la Société fribourgeoise des institutrices que ce cours a pu être mis sur pied avec la collaboration de l'Union civique des femmes catholiques et l'Association fribourgeoise pour le suffrage féminin. Nous sommes persuadées que les femmes fribourgeoises auront à cœur de s'instruire dans ce domaine.

## VAUD

### Une députée renonce à son mandat

Pour des raisons professionnelles et familiales, Mme Gabrielle Rosset-Huguenin, libérale de Pully, a été contrainte de renoncer à son mandat de députée. Mme Rosset, qui est médecin, a joué un rôle très utile au sein des onze commissions dont elle a fait partie. Elle s'est tout spécialement intéressée aux problèmes de la santé publique et de l'université.

Le Grand Conseil regrette son départ et toutes celles qui, comme nous, pensent qu'il n'y a pas assez de femmes au sein du législatif cantonal, le regrettent aussi vivement.

### Yvernat

### Le Conseil communal s'est donné une présidente

Mme Evelyne Pottet, de Niédeins, a été nommée présidente du Conseil communal d'Yvernat, dont elle est membre depuis deux législatures, dans les rangs du PAI.

Mme Pottet s'est familiarisée avec la politique dès son enfance : fille du député Albert Vulliamoz, veuve d'un député, elle a été une des premières femmes à souhaiter le droit de vote et regrette actuellement que tant de citoyennes n'en profitent guère. Elle estime d'ailleurs qu'en raison du manque de routine et d'instruction civique, son travail à la tête du conseil ne sera pas facile.

Mme Pottet a cinq enfants, et travaille dans l'enseignement ménager ; aidant les contacts, elle se livre à diverses activités sociales dans le cadre communal ou paroissial. En outre elle est vice-présidente de l'Association des paysannes vaudoises et ancienne présidente de la section yvernattoise des soroptimistes.

R. S.

### Le Théâtre à Lausanne

### Deux œuvres de Mme Knecht-Degoumois

Dimanche 10 décembre, en matinée et en soirée, la Compagnie du Lyceum, sous la dynamique direction de sa présidente, Mme Simone Gerber, a présenté deux pièces en un acte de Gabrielle Faure, alias Mme Marie-Rose Knecht-Degoumois, professeur à l'Ecole de français moderne de l'Université de Lausanne.

En début de programme, un acte dramatique « Le marteau piqueur », présenté un couple obsédé par le bruit d'un marteau piqueur, devenu le symbole du remords qui les hante tous les deux.

Après l'entracte, un série de sketches bien enlevés. « Ultimes recommandations », une comédie en six tableaux dans lesquels on part des Grecques pour aboutir en pleine ère futuriste, en passant par le moyen âge, la belle époque, la période actuelle où l'émancipation féminine semble faire fi de la traditionnelle femme au foyer. Textes pétillants d'intelligence, de fantaisie, de rosoré, d'humour. Une réussite dans toute l'acception du terme.

Les interprètes, Sarah Pasqui, Dino Carasso, Simon Gerber, Christian Doy, Lily Polla, se sont tous distingués. Un spectacle que la Compagnie du Lyceum devrait pouvoir présenter ailleurs, devant un public moins restreint. Le travail et le cœur qu'ont mis les acteurs dans la préparation sont vraiment récompensés et l'on ne peut que souhaiter que le nom de Gabrielle Faure se retrouve souvent à l'affiche et au programme des émissions de radio-théâtre et de télé-théâtre.

M. K.